

Sommaire



● Les nouveautés de Sage DS Version 2

- Les nouveaux Etats
 - Etat de contrôle des montants
 - Etat de contrôle Paie
 - Etat préparatoire Attestation Employeur Dématérialisée (AED)

- Les nouvelles déclarations de DADS-U
 - Annule et remplace
 - Complémentaire
 - Sans honoraire



Sommaire



● Rappel sur la méthodologie d'utilisation

- Options d'alimentation du fichier SDF
 - Prise en main des variables de paie
-
- ### ● Installation de Sage DS
- Installation et utilisation en version classique et SQL Server
 - Utilisation du module DS en réseau
-
- ### ● Mise en situation métier
- Cas pratiques
 - Retours d'expérience





Les nouveautés de Sage DS Version 2

Les nouveaux états
Les nouvelles déclarations



Les nouveaux états de Sage DS



Etat de contrôle montant DADS-U

Cette édition permet d'éditer le montant d'un ensemble de rubriques DADS-U regroupées par thèmes : Bases sécurité sociale, Bases Impôts... . Ces montants pourront être totalisés par établissements.



Etat de contrôle montant DADS-U

Contrôle des montants

Données DADS-U

Société : Jeu d'essai
 Nature : Complète - Déclaration normale
 Période : Du 01/01/2010 au 31/12/2010

Jeu d'essai : Bases Sécurité Sociale

Salarié	Base brute	Base plafonnée	CSG sur revenus d'activité	CSG sur revenus de remplacement
1 - FONTAINE Pierre	82 040,00	34 620,00	81 060,00	
2 - DELACOURT Sophie	23 099,00	17 310,00	22 848,00	
3 - MARTIN Jean-Luc	10 885,00	10 885,00	10 784,00	
4 - DUMAS Nathalie	25 197,00	25 197,00	24 979,00	
Total	141 221,00	88 012,00	139 671,00	

Jeu d'essai : Bases Impôts

Salarié	Base brute fiscale	Retenue sur salaire	Total imposable taxes sur les salaires	Base imposable 1er taux	Base imposable 2nd taux	Montant taxe sur les salaires	Revenus d'activités nets imposables	Autres revenus nets imposables	Avantages en nature	Frais Professionnels
1 - FONTAINE Pierre	82 039,00	3 000,00					69 589,00		3 000,00	5 000,00
2 - DELACOURT Sophie	23 099,00						18 895,00			
3 - MARTIN Jean-Luc	10 885,00						8 684,00			
4 - DUMAS Nathalie	25 197,00						20 091,00			
Total	141 220,00	3 000,00					117 259,00		3 000,00	5 000,00



Etat préparatoire AED

Cette Edition est disponible avec **Sage DS Avancée**.

Cette édition reprend les données transmises à Pôle Emploi lors du départ du salarié, dans le cadre de l'AED.

Attention, cette édition ne peut pas se substituer à l'ancienne attestation ASSEDIC papier et ne doit pas être remise au salarié. Elle n'est proposée qu'à titre de contrôle des informations transmises dans le fichier.



Etat préparatoire AED

Attestation Employeur

Salarié : Louis Jeconte
Dossier : Jeu d'Essai
Période : Du 21/02/2011 au 14/10/2011

Edition de contrôle

L'employeur

Raison sociale	Jeu d'Essai		
Adresse	Immeuble Le Colisée II		
Complément	10 rue Fructidor		
Code postal	75017	Ville	PARIS
N° Siret	995002493 00010	Code APE/NAF	0311Z

Le salarié

Civilité	Monsieur		
Nom de naissance	Jeconte	Prénom	Louis
Nom d'usage (nom d'épouse, etc)			
Adresse	145 Avenue du grand Chemin		
Complément	Taverny		
Code postal	95150	Ville	Taverny
NIR	1601133546564		
Date de naissance	11/11/1960		
Lien de parenté avec le chef d'entreprise			
Niveau de qualification	04 - Autres cadres au sens de la convention collective (ou du statut pour les régimes spéciaux)		
Statut cadre ou assimilé	01 - Cadre (article 4 et 4bis)		



Etat préparatoire AED

Emploi

Durée d'emploi salarié 13/09/2010 au
 Dernier emploi tenu Employés administratifs qualif Dernier lieu de travail
 Date de notification de rupture du contrat

Préavis

Type de préavis	Du	Au
-----------------	----	----

Régime spécial de sécurité sociale 200 - Régime général (CNAM)

Le salarié relève-t-il du régime local ?

Unité du temps de travail 10 - Heure
 Durée de travail dans l'établissement 151,67
 Durée de travail du salarié 151,67
 Nature du contrat de travail 01 - Contrat à durée indéterminée
 Nature spécifique du contrat de travail 90 - Autres contrats
 Statut particulier du salarié

Motif de rupture du contrat

-

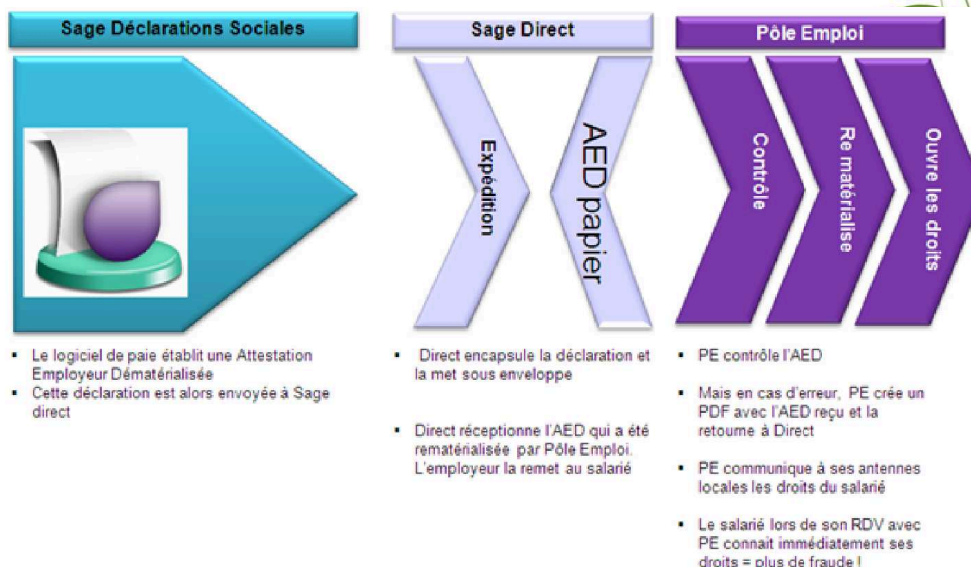
Salaires des mois civils précédents le dernier jour travaillé

Dernier jour travaillé 15/09/2011

Période de Paie		Date de versement	Temps de travail payé	Absences non rémunérées	Salaire Brut Assurance Chômage
01/10/2010	31/10/2010	31/10/2010	151,67		1800,00
01/11/2010	30/11/2010	30/11/2010	151,67		1800,00
01/12/2010	31/12/2010	31/12/2010	151,67		2453,42
01/01/2011	31/01/2011	31/01/2011	151,67		1800,00

sage

Rappel sur l'AED et l'AEM



- Le logiciel de paie établit une Attestation Employeur Dématérialisée
- Cette déclaration est alors envoyée à Sage direct

- Direct encapsule la déclaration et la met sous enveloppe
- Direct réceptionne l'AED qui a été rematérialisée par Pôle Emploi. L'employeur la remet au salarié

- PE contrôle l'AED
- Mais en cas d'erreur, PE crée un PDF avec l'AED reçu et la retourne à Direct
- PE communique à ses antennes locales les droits du salarié
- Le salarié lors de son RDV avec PE connaît immédiatement ses droits = plus de fraude !

sage

AEM

En retour de l'envoi de l'AED à Pôle Emploi, une Attestation Employeur rematérialisée (AEM) sera reçue par l'employeur.
 Cette AEM qui devra être transmise au salarié lors de son départ.
 Le mail ci-dessous est adressé à l'utilisateur et l'invite à imprimer cette attestation depuis le logiciel Sage Direct.

Objet : Votre déclaration Attestation employeur 4d63af40-2c81-4e97-9b63-b89a48c4c60a
 Message 8f3bc58bbfd54fd2b2cb2b979c3a238.html (4 Ko)

Bonjour,

La déclaration **Attestation employeur** pour la société 88800406600013 : test 3 sur la période 20/07/2011 - 13/10/2011 a été **acceptée par le destinataire**.

Votre déclaration apparaîtra désormais dans le tableau de bord directDéclaration avec le statut "**acceptée par le destinataire**".
 Pour toute déclaration acceptée, un hyperlien dans le bilan de retour de votre application directDéclaration vous permet de prendre connaissance de l'attestation rematérialisée PDF que vous a délivrée Pôle emploi .

Cordialement,

L'équipe directDéclaration



ATTESTATION D'EMPLOYEUR DESTINÉE À Pôle emploi

A remplir par l'employeur et à délivrer au salarié avec son dernier bulletin de paie (Art. R. 1234-9 du C. du T.).



ATTENTION : le salarié jandra lui-même un exemplaire de cette attestation à la demande d'allocations d'assurance chômage qui lui sera adressée, s'il s'inscrit comme demandeur d'emploi (voir bas de la page 3). IL NE DOIT EN AUCUN CAS LA RETOURNER SEULE.

Attestation éditée automatiquement par POLE EMPLOI le 24/11/2011. N° d'ordre 11287133120

Attestation de test

1. l'employeur

VAL AED

35 RUE DE LA GARE
 LE MILLENAIRE

75019 PARIS

Téléphone :

Statut juridique :

N° SIRET : 177567187800186

Code APE/NAF : 5829C

N° d'affiliation à Pôle emploi (anc° Assédic) ou à l'organisme ayant recouvré les cotisations d'assurance chômage :
(En cas de paiement groupé des cotisations, indiquez le n° d'affiliation à l'Assédic (ou au pôle Emploi) de rattachement)

Pôle emploi (anc° Assédic) de

Garp (Pôle emploi services)

AUTRE (précisez) :

N°

(CMSA, URSSAF, CCVRP, organisme centralisateur des paies dans chaque port pour les dockers)

Nombre total de salariés dans l'établissement au 31.12 écoulé : 10



EMPLOYEURS DU SECTEUR PUBLIC (Art. L. 5424-1 du C. du T.).

Employeur en auto assurance

Employeur ayant conclu une convention de gestion

N° de la convention de gestion : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

code analytique : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adhésion aux régimes particuliers pour les emplois "aidés" (CES, apprentis, emplois jeunes, etc.)

Employeur ayant adhéré à titre révocable

Date d'adhésion : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Statut du salarié : stagiaire titulaire non titulaire

2. le salarié

M

Mme

Mlle

Nom de naissance : HCDDI DIF

Prénom : RG

Exemple d'AEM à imprimer pour le salarié.



Attestation de test


7.1 salaires des 12 mois civils complets précédant le dernier jour travaillé et payé

Portez dans ces cadres les salaires correspondant aux 12 mois civils précédant le dernier jour travaillé et payé.
(Ex : dernier jour travaillé et payé : le 25/02/2009, indiquez les salaires du 01/02/2008 au 31/01/2009).

Dernier jour travaillé payé : 1 5 | 1 0 | 2 0 1 1

Période de paie		Date de paie	Nb d'heures travaillées	Nb de jours n'ayant pas été intégralement payés	Salaire mensuel brut	Montant du précompte Assurance chômage (part salariale)	Observations En cas de variation significative des salaires, indiquez-en le motif
du	au						
1	2	3	4	5	6	7	
01/10/2010	31/10/2010				1343,80		
01/11/2010	30/11/2010				1343,80		
01/12/2010	31/12/2010				1343,80		
01/01/2011	31/01/2011				1365,03		
01/02/2011	28/02/2011				1365,03		
01/03/2011	31/03/2011				1365,03		
01/04/2011	30/04/2011				1365,03		
01/05/2011	31/05/2011				1365,03		
01/06/2011	30/06/2011				1365,03		
01/07/2011	31/07/2011				1365,03		
01/08/2011	31/08/2011				1365,03		
01/09/2011	30/09/2011				1365,03		

Exemple d'AEM à imprimer pour le salarié.





Norme 4DS
Norme Déclarations Dematériales Des Données Sociales

Les nouvelles déclarations DADS-U



DADS-U « Annule et remplace »

La déclaration « annule et remplace » se substitue à la déclaration rectificative.

Le principe retenu, n'est plus celui d'un montant différentiel, mais celui d'une remise totale des données transmises précédemment.

Dans quel cas utiliser cette déclaration ?

Dans le cas où la déclaration à remplacer contiendrait des anomalies ou des erreurs.

Une déclaration annule et remplace qui vient rectifier les données d'une déclaration normale ne doit pas reprendre les données déclarées dans une déclaration complémentaire.

**Date limite de dépôt :
le 31 janvier**

Elle doit impérativement porter sur une déclaration normale ou complémentaire ayant été acceptée sur la plate-forme de dépôt et n'ayant pas déjà fait l'objet d'une déclaration « annule et remplace. »

sage

DADS-U « Complémentaire »

**Disponible sur la
version de janvier**

Si, après l'envoi de la déclaration normale (DADS-U de type 51), l'entreprise s'aperçoit qu'une partie du personnel n'a pas fait l'objet d'une déclaration ou qu'elle souhaite déclarer à part des honoraires, elle doit alors émettre une seconde déclaration dite complémentaire (DADS-U de type 52).

Il ne s'agit pas de corriger des données déjà déclarées, mais de compléter la première déclaration effectuée pour les salariés manquants.

NB : Pour qu'une déclaration complémentaire puisse être acceptée, il faut que la déclaration normale de l'établissement ait été validée.

sage

DADS-U sans honoraire

Lors de la génération de la DADS-U de nature complète, il est possible d'indiquer la DADS-U doit être générée avec ou sans honoraire.

Une boîte à cochée honoraire est disponible

sage

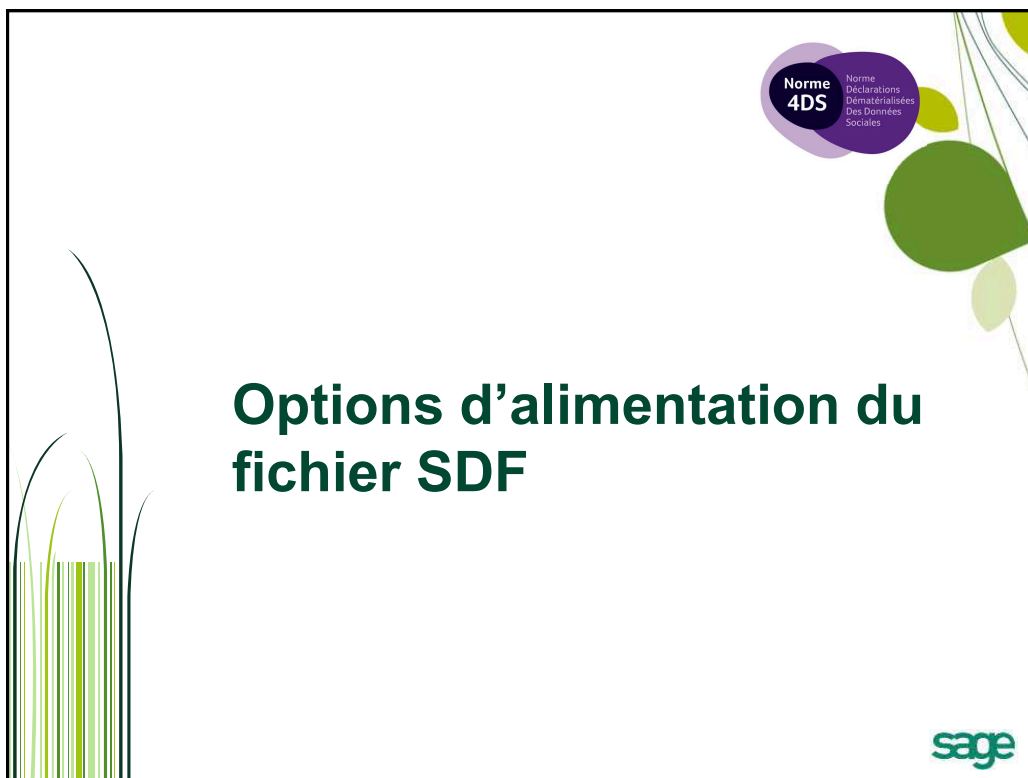
sage

Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales

Rappel sur la méthodologie d'utilisation

Options d'alimentation du fichier SDF
Création et exploitation du module
Rappel sur les variables



Options d'alimentation du fichier SDF

Depuis Sage Paie, il est nécessaire d'effectuer une synchronisation des données de paie, pour qu'elles soient transférées dans Sage DS.

Menu Annexes/DADSU : Gestion DADSU et synchronisation

Créer une DADS-U

Lancement de Sage Déclarations Sociales

Avant d'accéder à la déclaration il est nécessaire de transmettre les données de paie qui seront exploitées dans la DADS-U.

Transfert des seules informations modifiées
 Accès direct (sans transfert de données)
 Autres

Options avancées ...

Afficher la dernière clôture transmise ... Dernière clôture transmise

Ok Annuler

sage

Options d'alimentation du fichier SDF

Pour générer une DADS-U les données de Paie doivent être transférées à Sage DS. 3 options sont proposées au lancement de Sage DS pour gérer la DADS-U

Transfert des seules informations modifiées jusqu'au xx/xx/xx

- Permet de transférer les données ajoutées ou modifiées depuis le précédent transfert jusqu'à la date indiquée. Le programme mémorise la date de la dernière clôture transmise et propose automatiquement de ne transférer que les nouvelles informations saisies depuis cette date:
 - Informations modifiées au niveau des salariés
 - Bulletins clôturés

Accès direct (sans transfert de données)

- Ouvre Sage DS, sans transmettre de données.
- Cette option permet d'accéder aux déclarations DADS-U déjà générées.

Autres / Options avancées

- Cette option est préconisée pour renvoyer "ponctuellement" des données modifiées en Paie. Le bouton propose de sélectionner les éléments à transmettre (une période, une population de salarié...)
- Avec cette option la date de dernière clôture transmise n'est pas mémorisée.




Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales

Rappel sur les variables de paie



Les variables de Paie

Jusqu'en version 19.50
le paramétrage de la DADS-U s'effectuait à travers les constantes et les rubriques


Simplicité

Efficacité

Rapidité

Sérénité

A partir de la version 20
le paramétrage de la DADS-U s'effectue via les Variables de paie



Les Variables de Paie

KB48046


menu Liste - Variables

- Chaque variable est rattachée à une déclaration (DADS-U, AED, DSIJ)
- Un type est associée(cumul, énuméré, retraite, prévoyance,...) en fonction de leur traitement dans la déclaration.

La récupération des anciens paramétrages

- Toutes les variables nécessaires à la DADS-U et à l'AED sont automatiquement créées, même si elles ne sont pas alimentées.
- En mise à jour de version ,les anciens paramétrages réalisés sur les rubriques sont récupérés. Toutefois une vérifications de certaines variables reste indispensable.

Attention : les codes mémo ne sont pas alimentés en mise à jour



•14



Le mémento des variables de paie

Afin de vous aidez dans l'utilisation et le paramétrage des variables de paie, Sage vous a mis à disposition une documentation sur les variables de paie.

Vous pouvez retrouver ce mémento en passant par :

- **L'assistant Sage Paie qui se lance au démarrage de Sage Paie**
- **En allant dans le menu ? Assistant Paie**
 - Le fichier utilisé se nomme N4DSMementoDesVariables.pdf . Il se trouve dans le répertoire d'installation de Sage Paie

Le mémento des variables de paie

Dans cette documentation, vous trouverez :

- Les informations relative au cahier des charges Norme 4DS – V01X06
- Le paramétrage des différentes variables en paie en fonction des rubriques du plan de paie Sage
- Les spécificités de paramétrage (DADS-U IRC, DADS-U BTP, DADS-U IP mutuelle et société d'assurance ...)
- Les spécificités de paramétrage TEPA

30

sage

Le mémento des variables de paie

Dans ce mémento, vous trouverez une liste des variables de paie vous donnant les informations suivantes :

Code variable	Code mémo	Libellé variable	Rubrique N4DS	Cf. Chapitre	Récupération paramétrage V08R10
BASE_MONTANT_SPEC_COTISATION	RETIP	Base ou montant spécifique de cotisation	S45.G05.20.002.001	IP / Mutuelle / Assurance	Non, variable à paramétrer
BASE_PLAFONNEE_SECU	URSSA	Base limitée au plafond de la Sécurité Sociale pour la période	S40.G28.05.030.001	TDS	
BRUT_ABATTU_ASSURANCE_CHOMAGE	NVTES	Salaire brut abattu soumis à cotisation assurance chômage	S48.G10.00.019	TDS	Non, variable à paramétrer
BRUT_ASSURANCE_CHOMAGE	URSSA	Salaires brut assurance chômage et ou AGS	S48.G10.00.018	TDS	
BRUT_FISCAL	FISC	Base brute fiscale	S40.G40.00.035.001	TDS	
BTP_BASE_BRUTE_CALCUL_INDEM_CP	BTP	Montant entrant dans le calcul de l'indemnité de congés payés	S56.G01.00.023.001	BTP	

KB48170

31

sage

Mise à jour d'une base de données de paie

Certaines variables doivent être modifiées ou paramétrées.

Les variables de paie ne permettent pas de reprendre l'assiette de calcul des rubriques. Or cette information étaient reprises auparavant. Il est donc impératif de procéder à des modifications.

- Par exemple : La variable BASE_BRUT_SECU va rechercher la rubrique 2200 (car avant on prenait l'assiette de cette rubrique) , vous devez remplacer la rubrique 2200 par la rubrique 2100

32

sage

Mise à jour d'une base de données de paie

Toutes les variables de paie traitant FILLON, TEPA et certaines traitant des compteurs d'heures doivent être paramétrées

- Fillon_reduction
- Fillon_remuneration
- Fillon_SMIC
- TEPA_deduction_Pat
- TEPA_NB_Heures_Jours
- TEPA_reduction_sal
- ...

33

sage

Mise à jour d'une base de données de paie

Conclusion :

- Revoir toutes les variables ayant :
 - le code mémo NVTES
 - La mention « Non, variable à paramétrer »
 - Un code mémo relatif au régime particulier du dossier à déclarer
- [N4DS_MementoDesVariables_TableauDesVariables.xlsx](#)

34

sage

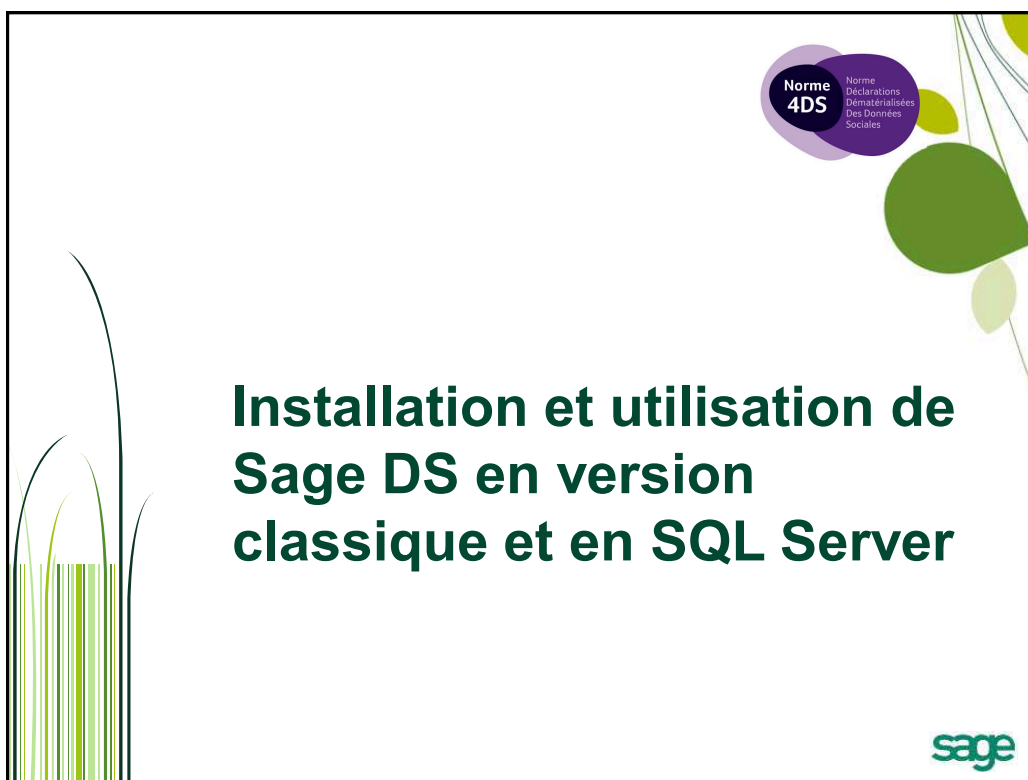
sage

Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales



Installation de Sage DS

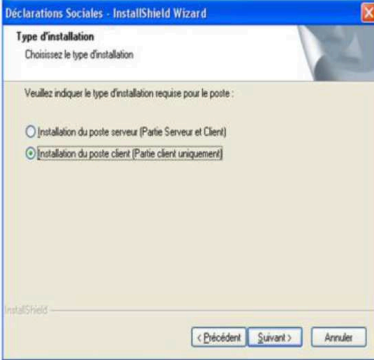
Installation et utilisation de Sage DS
Utilisation du module en réseau



Installation de Sage DS

Lors de l'installation de Sage Déclarations Sociales deux choix sont proposés :

-  **Installation du poste Serveur** (partie Serveur et Client)
-  **Installation du poste Client** (partie client uniquement)



sage

Principe général

Votre Paie est installée et utilisée en monoposte

- **La Paie et les données** sont installées sur le poste de travail de l'utilisateur de la Paie.
- Pour installer Sage DS vous devez installer :
 - **La Partie Client** de Sage Déclarations Sociales sur le poste où est déjà installée la Paie

Votre Paie est installée en réseau

- la Paie et les données sont installées sur un serveur différent du poste de travail.
- Pour installer Sage DS vous devez installer :
 - **la Partie Serveur** de Sage DS, sur le poste où est installée la Paie
 - **la Partie Client** de Sage DS sur tous les postes utilisant la Paie

Votre Paie est installée et utilisée en monoposte avec les données sur le Serveur

- **La Partie Serveur** de Sage DS, sur le poste où sont présents les PRH
- **La Partie Client** de Sage DS, sur le poste où est installé le programme de paie

En résumé

Installation du poste client (Partie client uniquement).

- Cette installation doit être choisie dans les cas suivants:
 - Utilisation monoposte de la Paie (La Paie et les données sont sur le poste de travail de l'utilisateur de la Paie)
 - L'installation du Poste client doit être réalisée sur le poste où est installée la Paie
 - Utilisation réseau L'installation du Poste client doit être réalisée sur chaque poste utilisateur de la Paie

- Installation du Poste Serveur (Partie Serveur et Client).

- Ce choix doit être retenu pour les installations réseau de la Paie.
- La Paie et les données sont installées sur un serveur différent du poste de travail de l'utilisateur qui exécute la Paie.
- L'installation doit se faire sur le poste où est installée la Paie.

Utilisation de Sage DS

Sage DS exploite des données stockées dans une base de données indépendante de celle de la Paie.

Une base de données Sage DS sera créée pour chaque dossier de Paie géré.

Avec Sage Paie version Classique

- La base de données de Sage DS est créée dans le même répertoire que la base de données Paie (fichier *.prh) et porte le même nom complété du suffixe « _DS » avec l'extension « .sdf » :
 - - MonDossier.prh
 - - MonDossier_DS.sdf
- Techniquement il s'agit d'une base de données Microsoft SQLCompact Edition (Microsoft SQL CE).

Avec Sage Paie pour SQL Server

- La base de données de Sage DS est une base de données SQL Server. Elle est créée sur le serveur SQL où se situe la base de données de Paie, avec le même nom complété du suffixe « _DS »
 - - MonDossier
 - - MonDossier_DS

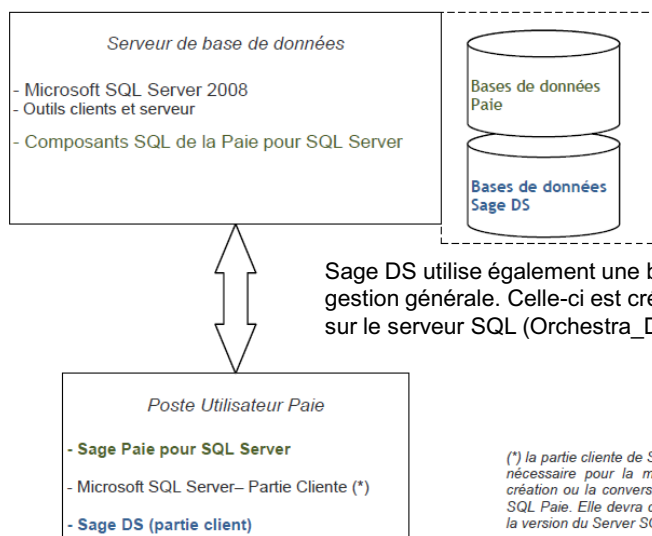
Utilisation de Sage DS

Schéma général avec Sage Paie (environnement Cbase)



Utilisation de Sage DS

Schéma général avec Sage Paie pour SQL Server



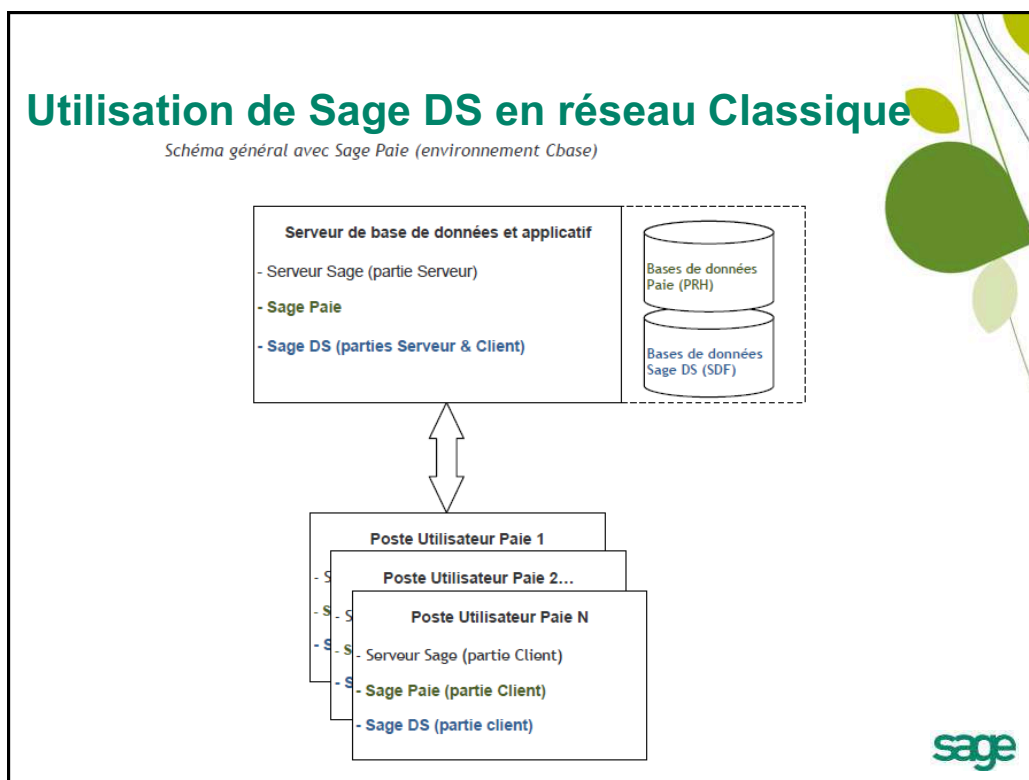
sage

Utilisation de Sage DS

Pour la configuration de Sage paie pour SQL Server serveur utilisant un poste pour le serveur d'application et un poste pour le serveur de données :

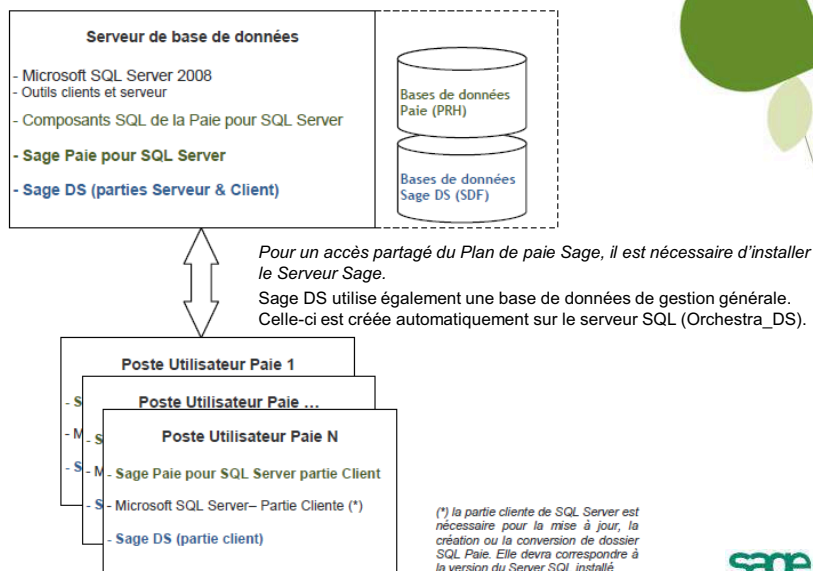
- Serveur d'application : Paie complète et DS Serveur
- Serveur de données : Base paie et composant requis
- Poste client : Install poste client et DS Client

sage



Utilisation de Sage DS en réseau SQL Server

Schéma général avec Sage Paie pour SQL Server



Astuce

Il est possible de vérifier que Sage DS est bien installée en réseau

Menu ? - A propos de.

- La mention « réseau » y est stipulée, dès lors que la partie serveur de Sage DS est installée.

Menu Fichier \ Préférences

- Avec Sage Paie en environnement Classique, il est possible de vérifier le mode d'accès réseau de l'application en contrôlant la mention en bas de l'écran des Préférences .

sage



Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales

Mise en situation métier

Cas pratiques
Retours d'expérience



Cas pratiques

- Décalage de Paie
- Sommes Isolées
- Caisses de retraite

Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales



Décalage de Paie

La notion de décalage de paie est déterminée par rapport à la date de paiement des salaires. Dans Sage Paie, cette option de décalage est présente dans les fiches de personnel (page DADS-U).

Ainsi, dans la même déclaration, il est possible de gérer des populations de salariés qui sont en décalage de Paie et d'autres qui ne le sont pas.

Période de référence de la déclaration

Dans **tous** les cas de décalage de paie (constant, adoption ou suppression), la période de référence indiquée dans la déclaration doit être l'année civile pour les déclarations annuelles de nature : 01, 02, 07 et 08...

Les dates saisies lors de la création de la déclaration doivent être : 01/01/N au 31/12/N



Décalage de Paie

Période d'activité déclarée pour chaque salarié

C'est l'option déclarée « décalage de Paie » **qui détermine la période d'activité déclarée pour chaque salarié.**

Une période de référence est calculée par salarié qui détermine les bulletins à prendre en compte.

Exemple :

- Pour un salarié sans décalage ; bulletins du 01/01/N au 31/12/N
- Pour un salarié en adoption ; bulletins du 01/01/N au 30/11/N
- Pour un salarié en constant ; bulletins du 01/12/N-1 au 30/11/N
- Pour un salarié en suppression ; bulletins du 01/12/N-1 au 31/12/N



Sommes Isolées

Comment gérer des sommes isolées pour les salariés sortis en 2010 ?

Pour les salariés sortis de la société en 2010 et bénéficiant de sommes isolées en 2011, il convient de transmettre les changements de situation relatifs à cette sortie.

Pour cela, il faut utiliser l'option [Autres/options avancées] lors de la synchronisation et :

- Sélectionner la fourchette de dates correspondant à 2010
- Décocher « Bulletins de la période » (conserver l'option « salariés sélectionnés actifs sur la période ») et lancer le transfert

Attention : si ces changements de situation ne sont pas transmis, dans la DADS-U 2 périodes d'activités peuvent apparaître.



Caisses de Retraite : utilisation de la même rubrique pour la prévoyance et la retraite

Afin de gérer correctement les informations Retraite S44 et Prévoyance S45, il faut distinguer les différentes caisses dans le dossier de paie (de la même manière que pour les DUCS EDI).

Dans le cas où en V19.50 la même caisse était utilisée pour la retraite et la prévoyance, il faut procéder de la manière suivantes:

- Typer la caisse existante en « Prévoyance »
- Dupliquer la caisse pour créer la caisse retraite et la typée « retraite ». Saisir les codes organismes destinataires retraite

Il faut rattacher des rubriques retraite à cette caisse de retraite.



Caisses de Retraite

En version 2 de
Sage DS

En plus du contrôle du statut du salarié, une vérification est faite sur les bulletins.

Le logiciel vérifie la présence d'une rubrique de retraite / prévoyance afin d'alimenter les segments S44 et S45.

- Les salariés n'auront que les codes organismes auxquels ils ont cotisés
- Si le salarié change de code organisme, au cours de l'année, le logiciel générera sur ses différentes périodes d'activité tous les codes organismes sur lequel le salarié a cotisé

sage

Retours d'expérience

Norme
4DS

Norme
Déclarations
Dématérialisées
Des Données
Sociales

sage

Utilisation de Sage DS avec une Paie Réseau

Le message suivant apparaît « Aucune connexion n'a pu être établie car l'ordinateur cible l'a expressément refusée : ... : 8102 »

Il convient de vérifier les points suivants :

- le service [DéclarationsSociales] présent et démarré dans la liste de services sur le serveur
- l'ouverture du port 8102
- la présence d'un Pare-feu qui pourrait bloquer le service [DéclarationsSociales.Service.exe] sur le serveur

Attention : à chaque modification, il est impératif de redémarrer le service et de vérifier le fonctionnement.



Utilisation de Sage DS avec une Paie base classique sur un poste Windows 7 64 bits

KB48389

Sage DS s'ouvre mais la fonction [Créer une déclaration] reste inactive. Les bases de données de DS (fichiers SDF) ne sont pas créées.

Ce problème peut survenir sur les postes pour lesquels un composant Microsoft est absent.

Un patch Microsoft permettant la mise à jour de ce composant doit être installé :

<http://www.microsoft.com/download/en/details.aspx?displaylang=en&id=5783>

Après installation de ces composants, Sage DS et Sage direct se lancent et fonctionnent normalement.



Non création du fichier SDF dans un environnement autre que sous seven

Sage DS s'ouvre mais la fonction [Créer une déclaration] reste inactive. Les bases de données de DS (fichiers SDF) ne sont pas créées.

- Si vous rencontrez ce problème, installez la version 2 de Sage DS.
- Si le problème persiste, contacter l'assistance téléphonique



Utilisation de Sage DS


KB48156

Sage DS ne se lance pas et le message « Classe non enregistrée » apparaît .

Ce problème apparaît suite à une installation incomplète de Sage DS : le référencement de Sage DS n'a pu être réalisé.

Il convient de vérifier si les DLL ont bien été enregistrées, ainsi que les droits de l'utilisateur qui a installé Sage DS.

- Pour savoir si les dll ont bien été enregistrées, dans Regedit, faire une recherche sur "MutualisationCom.MutualisationComManager", cette chaîne doit être présente plusieurs fois. Dans la seconde occurrence, elle doit faire partie d'une déclaration de "Class".

 Class	REG_SZ	MutualisationCOM.MutualisationCOMManager
---	--------	--
- Si non (dll mal enregistrées), le fichier "EnregistrementCom.bat", disponible auprès de l'assistance, doit être copié dans le répertoire d'installation de DS et être lancé pour référencer les dll.

Le guide de préconisations décrit de façon plus détaillées les vérifications à faire.



Paramétrage des caisses

Certaines caisses de retraite / Prévoyance ont un nombre de caractères > 4.

Comment les récupérer dans Sage DS ?

Dans la Paie, les nouveaux codes organismes destinataires doivent être saisis dans la zone '*Identifiant destinataire*' accessible en zoomant sur la table des codes organismes destinataires du bouton [DADS-U].

Organismes destinataires

Code: P0709 Type: Prévoyance

Intitulé: CARCEL Prévoyance

Identifiant Destinataire: P0709

Buttons: Ok, Annuler, Préc., Suiv.

Nombre d'erreurs des contrôles

Pourquoi obtient-on un nombre d'erreurs différent entre les contrôles en natif du module DS et ceux du DADS-U CTL?

Les contrôles proposés dans Sage DS sont les contrôles essentiels du cahier des charges, et seront enrichis dans la version 2 de Sage DS.

Leur principal objectif est de permettre d'accéder directement au champ en erreur dans la déclaration afin de la corriger. Outre ces erreurs détectées en temps réel et pour assurer un contrôle exhaustif de la déclaration, nous conseillons également d'utiliser le DADS-U CTL, qui est l'outil de référence fourni par l'administration et qui permet donc de compléter le 1er niveau de contrôle du produit.

